

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de La Pocatière

11 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 5 mars 2003

Madame Christiane Hardy
Directrice générale
Cégep de La Pocatière
140, 4^e avenue
La Pocatière (Québec) GOR 1ZO

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de La Pocatière de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles dont la concertation pédagogique ou encore les mesures liées à l'orientation et l'encadrement.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour procéder à des ajouts au plan pour en améliorer la performance. Notons à ce propos, la mise en place, en technologie physique, d'une table de concertation pour les élèves de troisième session. Cette mesure permet de dépister les élèves à risque et d'en assurer le suivi.

Enfin, la Commission remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Esther Boyer, agente de recherche